

<https://www.aefinfo.fr/depeche/699087>

✍ Elise Le Berre

🕒 4 min read

## Questionnaire, sanctions, formation des adultes... Les nouvelles annonces de G. Attal pour lutter contre le harcèlement

Afin de détecter "systématiquement" les cas de harcèlement, le ministre de l'Éducation nationale veut mettre en place un questionnaire pour recueillir la parole des élèves "au moins une fois par an" pour "détecter les signaux faibles", annonce-t-il le 12 septembre 2023. Il souhaite aussi renforcer les sanctions à l'encontre des élèves harceleurs : à cet effet, il "travaille avec les personnels de direction pour améliorer l'échelle des sanctions et la rapidité du déclenchement". Enfin, il compte sur la formation des représentants des parents d'élèves et la prévention dès l'école primaire.



La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire a été érigée en "priorité absolue de la rentrée 2023" par le gouvernement, qui présentera un plan interministériel le 25

septembre 2023. JBVNews

À deux mois de la journée internationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, Gabriel Attal annonce vouloir créer un "électrochoc collectif" sur le sujet. Interrogé dans le cadre d'un débat sur M6 le 12 septembre 2023, il insiste sur quatre mesures qu'il souhaite développer, alors qu'un plan interministériel de lutte contre le harcèlement doit être présenté le 25 septembre.

"Notre institution a encore trop souvent connaissance trop tard des faits de harcèlement", regrette le ministre de l'Éducation nationale, qui rappelle qu'il faut "systématiquement recueillir la parole des élèves pour ne plus passer à côté de situations dramatiques".

Pour cela, il mise sur un "système permettant l'identification des situations de harcèlement, par l'auto-évaluation" et indique travailler "avec des experts de la lutte contre le harcèlement, des pédopsychiatres, pour construire la façon dont cette parole des élèves pourra être recueillie à travers un travail d'explication et un questionnaire dédié". Dès lors, "la parole de chaque élève sera recueillie au moins une fois par an" afin de procéder "à une détection systématique chaque année des cas de harcèlement".

"envoyer un message de fermeté"

D'autre part, alors que les procédures disciplinaires en cas de harcèlement ont été durcies cet été ([lire sur AEF info](#)), il précise vouloir renforcer les sanctions envers les harceleurs : "Il vaut mieux une sanction plus légère plus tôt qu'une sanction grave qui arrive trop tard", estime le ministre, qui veut "envoyer un message de fermeté". "L'échelle des sanctions et la rapidité du déclenchement doivent pouvoir être améliorés", ajoute Gabriel Attal, qui annonce y travailler "avec les représentants des personnels de direction".

Le ministre veut aussi "mieux associer les parents dans la détection du harcèlement scolaire". Misant sur le programme Phare, généralisé depuis cette rentrée ([lire sur AEF info](#)), il souhaite que les parents "puissent en bénéficier". Les représentants des parents d'élèves "doivent aussi faire l'objet d'une formation sur ces questions", estime-t-il.

Enfin, il compte sur la prévention : il faut "mieux apprendre le respect de l'autre, dès l'école primaire". C'est en ce sens qu'il souhaite "construire davantage de temps dédiés,

dès l'école primaire, avec les enseignants et les associations partenaires".

Gabriel Attal effectuera un déplacement "dans les prochains jours" dans plusieurs pays nordiques, qui ont "beaucoup investi ce chantier".

Generated with Reader Mode